Les Petits Citoyens

L'Hebdo d'opinion des 7-11 ans

Semaine du 25 octobre 2021

À la une

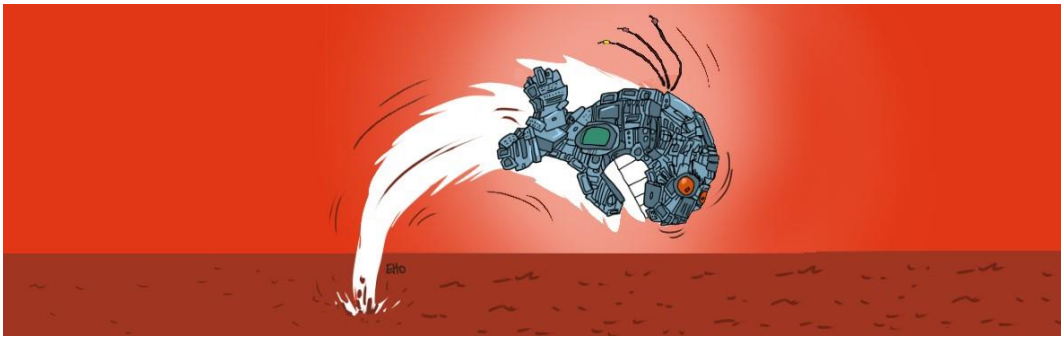

De plus en plus de pollution numérique

53 millions de tonnes : c'est la quantité de déchets électroniques qui ont été jetés en 2019 dans le monde. C'est l'équivalent du poids de 300 000 baleines ! **Les déchets électroniques, ce sont les ordinateurs, téléphones portables, tablettes, GPS, qui sont jetés** lorsqu'ils ne fonctionnent plus. Seul **un objet numérique sur cinq est recyclé correctement** (on t'explique comment sont recyclés les déchets numériques dans le sais-tu ?). Les autres terminent **dans des décharges,** un lieu où l'on jette des ordures, **ou sont brûlés en plein air** : c'est pour cela qu'on parle de pollution numérique. L'organisation des Nations Unies (ONU) s'inquiète, car ces déchets électroniques sont, pour la plupart, **envoyés dans des pays pauvres d'Afrique et d'Asie dans des décharges illégales**. Pourtant, ces déchets sont fabriqués sur d'autres continents plus riches, comme l'Europe ou l'Amérique du Nord. **Des associations accusent les pays riches de se débarrasser de leurs déchets** sur ces continents. Or **ces déchets posent de nombreux problèmes**. D'abord, la plupart sont **toxiques**. Ils contiennent **des produits très dangereux pour la santé**. Quand on les brûle, ils dégagent une fumée toxique qui se répand dans l'air et que les habitants respirent. Ensuite, **de nombreux enfants, au lieu d'aller à l'école, travaillent dans ces décharges** pour gagner de l'argent et aider leur famille. Ces enfants **peuvent tomber très malades en respirant quotidiennement cet air.** Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la pollution numérique est encore plus dangereuse pour les enfants que pour les adultes car ils sont **plus petits et plus fragiles**. L'OMS a donc demandé à tous les pays du monde d'agir pour diminuer la quantité de déchets puis faire disparaître la pollution numérique.

La discut'minute

Recycler le numérique, ça doit être automatique !

Gary : Han ! Regarde Agathe ! Quelqu'un a jeté son ordinateur sur le trottoir, c'est abusé !

Agathe : C'est dingue ! Il aurait pu le mettre à la poubelle quand même !

Gary : Surtout pas ! Un ordinateur ne se jette pas à la poubelle !

Agathe : Ha bon ? Pourquoi ?

Gary : Déjà, les objets numériques peuvent souvent être réparés. Avant de les jeter, mieux vaut donc aller voir un réparateur : réparer plutôt que de jeter, c'est mieux pour la planète !

Agathe : OK, mais s'il ne marche vraiment plus ?

Gary : Dans ces cas-là, il faut le recycler en le mettant dans une poubelle spéciale à la déchetterie. Sinon, les déchets numériques finissent dans des décharges. Et tu sais, ils sont parfois envoyés très loin de chez nous, en Afrique !

Agathe : Comment ça se fait ?

Gary : Parfois, des personnes récupèrent les déchets, mais au lieu de les recycler, elles prennent les matériaux qui les intéresse et envoient le reste dans des décharges. Alors qu'elles n'ont pas le droit de faire ça !

Agathe : Ça craint... Mais qu'est-ce qu'on peut faire ?

Gary : Bah, déjà, on pourrait diminuer nos déchets. C'est-à-dire arrêter d'acheter de nouveaux téléphones alors que l'ancien marche encore.

Agathe : T'as raison ! Mon frère, il veut toujours le nouveau téléphone qui vient de sortir ! Alors que le sien fonctionne très bien !

Gary : Tu peux lui montrer des images des décharges, peut-être que ça le fera changer d'avis ! En plus, des enfants travaillent là-bas et c'est dangereux pour leur santé.

Agathe : Mais les présidents de leurs pays ou l'ONU ne font rien pour arrêter ça ?

Gary : Si ! L'organisation mondiale de la Santé a demandé aux pays d'agir pour recycler le plus possible et arrêter de jeter n'importe où les déchets numériques. Mais ça mettra du temps... Bon, en attendant, qu'est-ce qu'on fait pour cet ordinateur sur le trottoir ?

Agathe : On peut peut-être prévenir la mairie, non ?

Gary : Bonne idée ! Je vais demander à mes parents de les appeler.

À suivre de près

Un wapiti enfin libéré !

Dans un parc du Colorado, aux États-Unis, **un wapiti vivait depuis deux années avec un pneu de quinze kilos autour du cou**. Il s'était coincé et ne parvenait pas à se libérer seul. Le pneu avait été jeté dans la forêt ou à proximité : cela montre **que jeter ses déchets dans la nature est très dangereux pour les animaux et l'environnement. Les professionnels du parc l'avaient repéré** en 2019, mais ils ont mis plus de deux ans à **retrouver l'animal pour pouvoir le libérer**. Pour cela, ils ont dû lui couper ses bois, les os sur sa tête. Heureusement, l'animal **n'a été blessé que très légèrement par le pneu et n'a pas souffert lors du sauvetage**. Il va maintenant pouvoir retourner tranquillement dans la forêt, libre !

Finis les jouets « pour filles » ou « pour garçons » !

Une célèbre marque de fabrication de jouets, Lego, a lancé **une grande enquête auprès de 7000 familles de sept pays différents.** L'objectif était de savoir s'il fallait continuer à indiquer sur les boites de jouets s'il s'agissait de jouets « pour filles » ou « pour garçons ». **Et la réponse est… non !** En effet, s'il est indiqué sur la boîte que le jouet est pour les filles, les garçons vont avoir tendance à le rejeter, et inversement. Or, **cela a des conséquences pour leur vie d'adulte** : si les filles n'ont pas joué avec les jeux de constructions ou de chimie, elles auront du mal à **s'imaginer exercer un métier scientifique**. À l'inverse, si les garçons ne jouent pas avec des maisons en Lego, **ils auront plus de mal à comprendre que c'est aussi leur rôle de s'occuper des tâches domestiques** comme le ménage ou la décoration. Résultat, Lego a décidé **de supprimer les mentions**. Plus de jouets pour les filles ou les garçons, juste des jouets pour les enfants !

Le sais-tu ?

Sais-tu comment on recycle les déchets numériques ?

Tu as peut-être déjà remarqué, sur un téléphone, un ordinateur ou une souris, **un petit dessin représentant une poubelle barrée.** Cela veut dire qu'on n'a pas le droit de jeter ces appareils à la poubelle : **ils doivent être recyclés dans des endroits prévus spécialement pour les déchets d'équipements électriques et électroniques**. Si une personne achète un nouvel ordinateur, **le vendeur est obligé de reprendre l'ancien.** On appelle cela « le 1 pour 1 ». Dans les déchetteries, il y a **des poubelles ou des conteneurs prévus pour ces déchets numériques**. Ensuite, les objets vont être démontés pour récupérer les éléments qui fonctionnent encore. Les ordinateurs peuvent aussi être reconditionnés, c'est-à-dire remis à neuf, pour pouvoir être utilisés à nouveau. **Les produits dangereux seront traités spécialement** pour qu'ils ne puissent pas polluer l'environnement ou rendre des personnes malades. C'est pour cela qu'il est très important de **recycler ses déchets numériques et de ne surtout pas les jeter à la poubelle** ou sur le trottoir !

Le mot de la semaine

Pollution numérique : ce sont les objets numériques comme les télévisions, ordinateurs ou tablettes qui sont jetés dans la nature sans être recyclés.

En anglais, on dit : « e-waste »

Le débat

On parle de pollution numérique

Selon toi, que peut-on faire pour éviter d'acheter et de jeter trop d'objets numériques ?

Les Petits Citoyens
Un programme leo lagrange FEDERATION
ASSOCIATION LOI 1901 AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Copyright © 2020 Les petits citoyens - Tous droits réservés

Retrouve-nous sur lespetitscitoyen.com pour de nouvelles aventures !